

Information - Allô Autonomie

Composez désormais notre numéro unique : 0 801 801 100 (prix d'un appel local)

Fidèle à sa démarche d'amélioration continue pour répondre au mieux aux besoins des usagers, Allô Autonomie devient le numéro unique d'appel pour les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT).

L'engagement du Département est d'apporter aux Yvelinois plus d'écoute et une meilleure orientation pour toutes les questions qui concernent les seniors et les personnes en situation de handicap.

Comment ?

D'une part, grâce à la mise en place d'horaires étendus pour répondre aux sollicitations téléphoniques, et d'autre part, par le renforcement de son équipe de téléconseillers dédiée aux questions relatives à l'autonomie.

Des horaires étendus pour plus d'écoute

Véritables professionnels de l'accueil, les téléconseillers d'Allô Autonomie ont été formés à l'orientation des publics seniors ou en situation de handicap.

Allô Autonomie est joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.
Pour contacter **Allô Autonomie**, un seul numéro : **0 801 801 100** (prix d'un appel local)

+ D'accessibilité et une meilleure orientation

Le Département des Yvelines accompagne tous les Yvelinois en mettant à leur disposition une offre de services complète, variée, moderne et adaptée.

Les demandes d'aides peuvent également être réalisées sur www.78-92.fr via des formulaires en ligne au sein de la rubrique Aides et Services.

Le saviez-vous ?

En plus de son offre dématérialisée, le Département compte 6 pôles autonomie territoriaux (PAT) sur l'ensemble du territoire yvelinois. Ces pôles sont des guichets de proximité dont les missions sont d'accueillir, informer, orienter et évaluer les besoins des personnes âgées en situation de dépendance, ainsi que les personnes en situation de handicap pour les aider à mieux vivre au quotidien.

+ d'infos sur yvelines.fr et sur 78-92.fr